



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Maltraitance envers les personnes aînées : niveaux de connaissances scientifiques au Québec.

Référence

Beaulieu, M. (1992a). Maltraitance envers les personnes aînées : niveaux de connaissances scientifiques au Québec. *Journal of Elder Abuse and Neglect*, 4(1-2), 135-149.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : État de la recherche au Québec

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène, formes de maltraitance en hébergement, facteurs de vulnérabilités, auteur de la maltraitance, conséquences, freins à la dénonciation, théories explicatives, dépistage, intervention, organisation des services, associations d'aînés.

But ou question de recherche

Cet article veut faire un examen critique des connaissances actuelles en matière de maltraitance envers les aînés permises par la recherche au Québec, tout en proposant des recommandations pour le futur.

Problématique

Vers la fin des années 70, durant le symposium sur la violence organisé par le Ministère de la Justice du Québec, la maltraitance des aînés a été définie pour la première fois comme un problème social. Les recherches en matière de maltraitance se sont multipliées au Québec durant la dernière décennie et plusieurs symposiums, conférences et autres ont eu lieu sur le sujet depuis 1989. Cependant, comme il n'y a pas de consensus autour du concept de maltraitance, il devient difficile de généraliser les résultats d'une expérience individuelle. L'incertitude entoure donc l'évaluation des conséquences et des taux de maltraitance dans la province.

Méthodologie

Le présent article se base sur une perspective historique, mais aucune méthodologie n'est précisée.

Résultats

Des études portant sur la victimisation et la peur du crime ont mis en lumière le sentiment de vulnérabilité et d'impuissance des aînés face aux actes criminels ainsi que l'isolement qui en découle. On parle de plus de 30% des personnes de plus de 60 ans aurait été victimes d'un acte criminel. Une étude portant spécifiquement sur la maltraitance des aînés en centre d'hébergement a permis de constater que plusieurs d'entre eux n'osent pas dénoncer les situations de violence par peur des conséquences. Il semblerait également que dans ces milieux, la perte de contrôle de sa vie et les relations insatisfaisantes contribuent davantage à victimiser les personnes âgées que les crimes eux-mêmes. Enfin, quoique présente en centre d'hébergement, la maltraitance envers les aînés provient souvent des membres de la famille et se présente sous la forme de maltraitance psychologique pour la majorité des victimes.

Discussion

Le Québec a d'abord permis d'élargir la définition de la maltraitance en considérant non seulement les actes criminels inscrits dans le Code criminel, mais également toute autre action nuisible à la qualité de vie d'une personne âgée. Dans cette optique, les études ont mis de l'avant l'importance de dépasser la dynamique entre l'auteur de la maltraitance et la victime et de plutôt regarder l'ensemble des situations qui affectent la vie des personnes âgées, qu'elles soient attribuables à un individu ou à la société. En réponse aux épidémiologistes, l'auteure mentionne que la maltraitance des aînés peut être définie comme un problème social au Québec, car on a réussi à identifier sa prévalence. De plus, grâce à l'utilisation de groupes d'étude, le phénomène a pu être défini comme un véritable problème social du point de vue des aînés.

Conclusion

La recherche au Québec nous a apporté des connaissances sur les attitudes et réactions des personnes âgées envers les crimes. Elle a également permis de découvrir les différentes formes de maltraitance qui existent dans la communauté, la famille et en centre d'hébergement. Les chercheurs ont réussi à faire ressortir la peur du crime des personnes âgées et son impact dans leur vie. L'observation des personnes âgées vivant en centres d'hébergement amène plusieurs questionnements en lien avec leur rôle et leur pouvoir sur leur propre vie. L'étude de la maltraitance institutionnelle permet également d'enrichir la définition du phénomène avec la perspective du personnel de ces établissements, les amenant ainsi à participer activement au changement social.

Pistes pour la pratique ou la recherche

L'auteure propose trois aspects à prioriser au niveau de la recherche appliquée. D'abord, il faut travailler à intégrer la recherche et la pratique afin de développer des programmes expérimentaux. Ensuite, il est essentiel de mener une étude scientifique sur la maltraitance institutionnelle et d'évaluer le pouvoir décisionnel de la personne âgée et de sa famille dans le but d'apporter des changements dans l'administration et les pratiques en cours. Enfin, pour définir des priorités sociopolitiques à l'égard de la maltraitance des aînés, la recherche doit se pencher sur l'incidence et la prévalence de ce phénomène, sur les impacts biopsychosociaux à long terme sur les victimes ainsi que sur les causes et le profil des auteurs de la maltraitance.

Date de réalisation de la fiche :

21 août 2013

